

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Extrait du procès-verbal  
ou  
Copie de résolution

de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand tenue le 4 août 2008, à 19h30, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Étaient présents : Clermont Tardif, Gérard Garneau, Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers et Guylaine Blondeau, conseillère, formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Était également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2008-246

**Examen stratégique de la Société canadienne des postes**

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettre);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

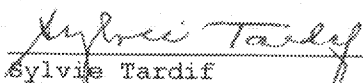
Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population. Adopté à l'unanimité des conseillers.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 5 août 2008



Sylvie Tardif

Directrice générale et secrétaire-trésorière